



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **RÉCAPITULATIF STANDARDISÉ D'ETUDE THERMIQUE**

*Réglementation Thermique 2012*



## Réglementation Thermique 2012

Cadre standard de présentation du « Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique »

Opération : **NDC VELIZY**

Date génération RSET : **07/05/2024**

Etude thermique du : **07/05/2024**

Logiciel et version : **IZUBA énergies, Pleiades, 6.24.1.2**

Version moteur CSTB Th-BCE 2012 : **8.1.0.0** - Mode de calcul utilisé : **Th-BCE**

Clé : //XM5yJc0OdKVSHzNqJ53EekExra3m6SeQKsupyFV/xXpTN8mvXoLWcB31J3I5e2J2WfBoff67cWYL5gyzaZg==

### Chapitre 1 : Données administratives de l'opération

Maître d'ouvrage	
Nom ou raison sociale	Nation Data Center
Adresse	87 Rue de Richelieu 75002 - Paris
Contact tél/mél	-
Maître d'oeuvre	
Nom	EGIS Montreuil
Adresse	4 Rue Dolores Ibarruri 93100 - Montreuil
Contact tél/mél	-
Bureau Etudes Thermiques	
Nom	
Adresse	-
Contact tél/mél	-
Date de l'étude thermique	2024-05-07
Editeur de logiciel	IZUBA énergies
Nom logiciel / Version	Pleiades - 6.24.1.2
Version du moteur Th-BCE	8.1.0.0
Bureau de contrôle	
Nom	
Adresse	-
Contact tél/mél	-
Opération	
Numéro Permis	EN COURS
Date du dépôt de demande de PC	--/--/--
Date de PC	--/--/--
Stade d'avancement	Stade Permis de construire
Nom	NDC VELIZY
Adresse	8-10 Avenue Morane Saulnier 78140 - Vélizy-Villacoublay
Département	78 - Yvelines
Zone climatique	H1-a
Altitude	Entre 0 et 400m inclus
Zone d'été	Intérieure (mer à plus de 10 km)
Nombre de bâtiments/zones du projet	1 ( Bât. 1 : 1 zone. )
Nombre de générations du projet	1 ( Bât. desservis : G1 : 1 bât. )

## Chapitre 2 : Expression des exigences de performance énergétique et des exigences de moyens

### Données générales sur le bâtiment

Identifiant Bâtiment	Bâtiment 1						
S <sub>RT</sub>	2 241,6 m <sup>2</sup>						
Zone(s) du bâtiment	Usage zone	S <sub>RT</sub> <sup>Z</sup>	Surface utile SU <sub>RT</sub> ou surf. hab. SHAB	dont surface de type CE1 (m <sup>2</sup> )	dont surface de type CE2 (m <sup>2</sup> )	dont surface climatisée (m <sup>2</sup> )	Nombre de groupes
Zone 1	Industrie - 8h à 18h	2 241,6	2 037,8	496,9	1 540,9	1 540,9	2
Nombre de logements	Sans objet						
Type de construction	Construction neuve						
Type de réseau urbain	Sans objet						

### Exigences de résultats conventionnels

#### Exigences de performance énergétique

Article 7	Respect des exigences de l'arrêté pour le bâtiment	Conformité à la RT2012
I - 1°	Le coefficient Cep du bâtiment est inférieur ou égal au coefficient maximal Cep <sub>max</sub>	Conforme
I - 2°	Le Coefficient Bbio du bâtiment est inférieur ou égal au coefficient maximal Bbio <sub>max</sub>	Conforme
I - 3°	Pour les zones ou parties de zones de catégorie CE1 et pour chacune des zones du bâtiment, définie par son usage, la température Tic est inférieure ou égale à la température intérieure conventionnelle de référence de la zone, Tic <sub>réf</sub>	Conforme
I - 4°	Respect des caractéristiques thermiques et exigences de moyens du titre III	Conforme

#### Résultats du besoin bioclimatique conventionnel Bbio en énergie du bâtiment

Besoins bioclimatique (en nombre de points, sans dimension)	Projet	Bbio max	Gain en %
			(Bbio <sub>max</sub> - Bbio) / Bbio <sub>max</sub>
Coefficient Bbio	79,5	120,2	33,9

Le besoin bioclimatique conventionnel d'un bâtiment noté Bbio, est la somme pondérée des besoins conventionnels en énergie pour le chauffage, le refroidissement et l'éclairage artificiel. Il est sans dimension et exprimé en nombre de points. Le coefficient Bbio est calculé, sur une année, en utilisant des données climatiques conventionnelles pour chaque zone climatique, selon les modalités définies par la méthode de calcul Th-BCE 2012.

#### Résultats du calcul de la consommation conventionnelle d'énergie Cep du bâtiment

Consommations en énergie primaire (kWh ep/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> )	Projet	Cep <sub>max</sub>	Gain en %
			(Cep <sub>max</sub> - Cep) / Cep <sub>max</sub>
Coefficient Cep	112,1	162,7	31,1

Cep représente la consommation conventionnelle d'énergie d'un bâtiment pour le chauffage, le refroidissement, la production d'eau chaude sanitaire, l'éclairage artificiel des locaux, les auxiliaires de distribution de chauffage, de refroidissement, d'eau chaude sanitaire et de ventilation, déduction faite de l'électricité produite à demeure. Le coefficient Cep est calculé, sur une année, en utilisant des données climatiques conventionnelles pour chaque zone climatique, selon les modalités définies par la méthode de calcul Th-BCE 2012.

#### Résultats des calculs de température d'été (Tic) des zones ou parties de zones, groupes de catégorie CE1

Zones ou parties de Zones (groupes) de catégorie CE1	SHAB ou SU <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Tic en °C	Tic Réf en °C	Tic - Tic Réf	Conformité à la RT2012
Zone : Zone 1 / Groupe : Groupe NON CLIM-CE1	496,9	27,8	27,8	0	Conforme

Tic représente la température intérieure conventionnelle de la zone atteinte en été. Elle représente la valeur maximale horaire en période d'occupation de la température opérative. Pour les maisons accolées ou non accolées et les bâtiments collectifs d'habitation, la période d'occupation considérée est la journée entière. La température Tic est calculée en utilisant des données climatiques conventionnelles pour chaque zone climatique, selon les modalités définies par la méthode de calcul Th-BCE 2012.

#### Exigences de résultat sur le bilan énergétique

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Unités (en kWhEP/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> /an)										
		Conso. conv. d'énergie hors production du bât.	Bilan Energie 1 et 2	Bilan Energie 3 et 4	Bilan EPmax1	Bilan EPmax2	Bilan EPmax3	Bilan EPmax4	Conso. renouvelable ni de récupération de tous les usages	EF renouvelable récup. produite et exportée vers réseau local/national	EP renouvelable récup. produite et exportée vers réseau local/national Energie 1/2	EP renouvelable récup. produite et exportée vers réseau local/national Energie 3/4
Bâtiment (Bâtiment 1)	2241,6	112,1	130,9	130,9	165,2	149	129	0	130,9	0	0	0

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Unités (en kWhEP/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> /an)										
		Conso. conv. d'énergie hors production du bât.	Bilan Energie 1 et 2	Bilan Energie 3 et 4	Bilan EPmax1	Bilan EPmax2	Bilan EPmax3	Bilan EPmax4	Conso. d'EP ni renouvelable ni de récupération de tous les usages	EF renouvelable récup. produite et exportée vers réseau local/national	EP renouvelable récup. produite et exportée vers réseau local/national Energie 1/2	EP renouvelable récup. produite et exportée vers réseau local/national Energie 3/4
<b>Zone 1</b>	<b>2241,6</b>	112,1			165,2	149	129	0				
<b>Groupe CLIM-CE2</b>	<b>1695</b>	--			171,8	154,8	134,8	0				
<b>Groupe NON CLIM-CE1</b>	<b>546,6</b>	--			144,8	130,8	110,8	0				

## Application du Titre V Cas particuliers

Article 49	Cas particulier de la réglementation	Demande de titre V	Agrément / Référence arrêté Titre V
Annexe V 2.1	Dossier soumis au cas particulier du titre V "opérations"	Sans objet	non renseigné
Annexe V 2.2	Dossier soumis au cas particulier du titre V "systèmes"	Sans objet	non renseigné
Annexe V 2.3	Dossier soumis au cas particulier du titre V "réseaux de chaleur ou de froid"	Sans objet	non renseigné

 Dans le cas où la méthode de calcul Th-BCE 2012 publiée à l'arrêté du 20 juillet 2011, ne prend pas en compte les spécificités d'un système, d'un projet de construction, ou d'un réseau de chaleur ou de froid non répertorié par l'annexe VII de l'arrêté du 15 septembre 2006, une demande d'agrément du projet ou de la méthode de justification de la performance du système ou du réseau de chaleur ou de froid, doit être adressée auprès des ministères en charge de la construction et de l'habitation, et en charge de l'énergie.

## Exigences de moyens et caractéristiques thermiques

Chapitre III : Isolation thermique		
Art 18 Art 15	Isolation des parois séparant les parties de bâtiments à occupation continue de parties de bâtiment à occupation discontinue, U inférieure ou égale à 0,36 W/(m <sup>2</sup> .K) en valeur moyenne	conforme
Art 19 (a) Art 16 (a)	Ratio de transmission thermique linéique moyen global, Ratio Psi (Ψ) des ponts thermiques du bâtiment inférieur ou égal à 0,28 W/(m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> .K). Valeur calculée : 0,25	conforme
Art 19 (c) Art 16 (c)	Coefficient de transmission thermique linéique moyen Psi 9 (Ψ9) des liaisons entre les planchers intermédiaires et les murs donnant sur l'extérieur ou un local non chauffé, inférieur ou égal à 0,60 W/(ml.K). Valeur calculée : 0,41	conforme

Chapitre V : Confort d'été		
Art 22 Art 18	Les ouvertures des baies d'un même local autre qu'à occupation passagère, et de catégorie CE1, s'ouvrent sur au moins 30% de leur surface totale. Cette limite est ramenée à 10% dans le cas de locaux pour lesquels la différence d'altitude entre le point bas de son ouverture la plus basse et le point haut de son ouverture la plus haute est supérieure ou égale à 4m.	conforme

Chapitre VIII : Dispositions diverses dans les bâtiments ou parties de bâtiments à usage autre que d'habitation		
Art 31 Art 19	Les bâtiments ou parties de bâtiments sont équipés de systèmes permettant de mesurer ou de calculer la consommation d'énergie : pour le chauffage (par tranche de 500m <sup>2</sup> de surface S <sub>URT</sub> concernée ou par tableau électrique, ou par étage, ou par départ direct); pour le refroidissement (par tranche de 500m <sup>2</sup> de surface S <sub>URT</sub> concernée ou par tableau électrique, ou par étage, ou par départ direct); pour la production d'eau chaude sanitaire; pour l'éclairage (par tranche de 500m <sup>2</sup> de surface S <sub>URT</sub> concernée ou par tableau électrique, ou par étage); pour le réseau des prises de courant (par tranche de 500m <sup>2</sup> de surface S <sub>URT</sub> concernée ou par tableau électrique, ou par étage), pour les centrales de ventilation (par centrale); et par départ direct de plus de 80 ampères.	conforme
Art 32 Art 20	La ventilation des locaux ou groupes de locaux ayant des occupations ou des usages nettement différents doit être assurée par des systèmes indépendants.	conforme
Art 33 Art 21	Pour les bâtiments ou parties de bâtiments équipés de systèmes mécanisés spécifiques de ventilation, tout dispositif de modification manuelle des débits d'air d'un local est temporisé.	conforme
Art 34 Art 22	Une installation de chauffage comporte par local desservi un ou plusieurs dispositifs d'arrêt manuel et de réglage automatique en fonction de la température intérieure du local. Toutefois lorsque l'intégralité du chauffage est assurée par un plancher chauffant à eau chaude fonctionnant à basse température ou par l'air insufflé ou par un appareil indépendant de chauffage à bois, ce dispositif peut être commun à des locaux d'une surface S <sub>URT</sub> totale maximale de 100 m <sup>2</sup> .	conforme
Art 35 Art 23	Toute installation de chauffage desservant des locaux à occupation discontinue comporte un dispositif de commande manuelle et de programmation automatique au moins par une horloge permettant une fourniture de chaleur selon les quatre allures (confort, réduit, hors gel et arrêt), et une commutation automatique entre ces allures. Lors d'une commutation entre deux allures, la puissance de chauffage est nulle ou maximum de manière à minimiser les durées des phases de transition. Un tel dispositif ne peut être commun qu'à des locaux dont les horaires d'occupation sont similaires. Un même dispositif peut desservir au plus une surface S <sub>URT</sub> de 5 000 m <sup>2</sup> .	conforme
Art 36 Art 24	Les réseaux collectifs de distribution à eau de chauffage ou de refroidissement sont munis d'un organe d'équilibrage en pied de chaque colonne. Les pompes des installations de chauffage et des installations de refroidissement sont munies de dispositifs permettant leur arrêt.	conforme
Art 37 Art 25	Tout local est équipé d'un dispositif d'allumage et d'extinction de l'éclairage manuel ou automatique en fonction de la présence.	conforme
Art 38 Art 26	Tout local dont la commande d'éclairage est du ressort de son personnel de gestion, même durant les périodes d'occupation, comporte un dispositif permettant l'allumage et l'extinction de l'éclairage. Si le dispositif n'est pas situé dans le local considéré, il permet de visualiser l'état de l'éclairage dans ce local depuis le lieu de commande.	conforme
Art 39 Art 27	Pour les circulations et parties communes intérieures verticales et horizontales, tout local comporte un dispositif automatique permettant, lorsque le local est inoccupé, l'extinction des sources de lumière ou l'abaissement de l'éclairement au niveau minimum réglementaire. De plus, lorsque le local a accès à l'éclairage naturel, il intègre un dispositif permettant une extinction automatique du système d'éclairage dès que l'éclairement naturel est suffisant. Un même dispositif dessert au plus une surface S <sub>URT</sub> maximale de 100m <sup>2</sup> et un seul niveau pour les circulations horizontales et parties communes intérieures, et au plus trois niveaux pour les circulations verticales.	conforme
Art 40 Art 28	Les parcs de stationnements couverts et semi-couverts comportent soit un dispositif permettant d'abaisser le niveau d'éclairement au niveau minimum réglementaire pendant les périodes d'inoccupation, soit un dispositif automatique permettant l'extinction des sources de lumière	conforme

<b>Chapitre VIII : Dispositions diverses dans les bâtiments ou parties de bâtiments à usage autre que d'habitation</b>		
	artificielle pendant les périodes d'inoccupation, si aucune réglementation n'impose un niveau minimal. Un même dispositif ne dessert qu'un seul niveau et au plus une surface de 500 m <sup>2</sup> .	
Art 41 Art 29	Dans un même local, les points éclairés artificiellement, placés à moins de 5 m d'une baie, sont commandés séparément des autres points d'éclairage dès que la puissance totale installée dans chacune de ces positions est supérieure à 200 W.	conforme
Art 30	Les locaux refroidis de SU <sub>RT</sub> supérieure à 150 m <sup>2</sup> ou à 30% de la SU <sub>RT</sub> du bâtiment sont pourvus de dispositifs spécifiques de ventilation.	conforme
Art 43 Art 31	Les portes d'accès à une zone refroidie à usage autre que d'habitation, sont équipées d'un dispositif assurant leur fermeture après passage	conforme
Art 32	Une installation de refroidissement comporte, par local desservi, un ou plusieurs dispositifs d'arrêt manuel et de réglage automatique de la fourniture de froid en fonction de la température intérieure. Ou dispositions particulières pour certains systèmes spécifiés dans l'arrêté du 28 décembre 2012	conforme
Art 45 Art 33	Avant émission finale dans le local, sauf dans le cas où le chauffage est obtenu par récupération sur la production de froid, l'air n'est pas chauffé puis refroidi, ou inversement, par des dispositifs utilisant de l'énergie et destinés par conception au chauffage ou au refroidissement de l'air.	conforme

*Nota : les articles repérés en noir correspondent à l'arrêté du 26 octobre 2010. Les articles repérés en vert correspondent à l'arrêté du 28 décembre 2012. Le contenu complet des articles concernant les caractéristiques thermiques et exigences de moyens, est spécifié aux titres III des deux arrêtés précités.*

## Chapitre 3 : Indicateurs pédagogiques du Bbio, Cep et Tic du bâtiment

### Bâtiment 1

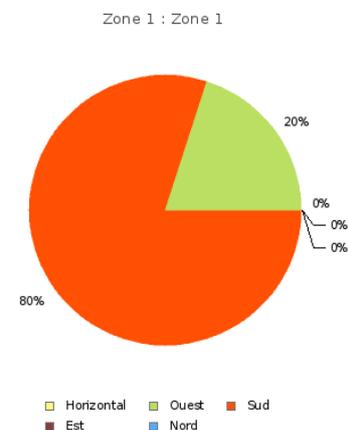
## Indicateurs pédagogiques de présentation du besoin bioclimatique Bbio

### Données géométriques et ratio d'orientation des baies vitrées par ZONE

Zone : **Zone 1** (2241.6 m<sup>2</sup>)

	Valeurs	Ratio/S <sub>RT</sub>
S <sub>RT</sub>	2 241,6 m <sup>2</sup>	1
SHAB ou S <sub>URT</sub>	2 037,8 m <sup>2</sup>	0,91
Toitures	732,9 m <sup>2</sup>	0,33
Murs	2 058,9 m <sup>2</sup>	0,92
Baies vitrées	322 m <sup>2</sup>	0,14
Planchers bas	604,9 m <sup>2</sup>	0,27
Total des parois déperditives	3 718,6 m <sup>2</sup>	1,66
Total des parois ext. hors plancher bas	3 113,7 m <sup>2</sup>	1,39
Ponts thermiques	1 848,6 m	0,82

Ratio d'orientations des baies vitrées

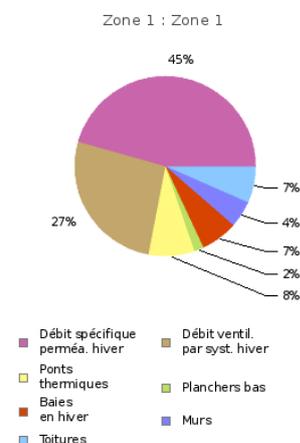


### Répartition des déperditions en condition d'hiver sur les mois de janvier et février par ZONE

Zone : **Zone 1** (2241.6 m<sup>2</sup>)

	Unité	Valeur	m <sup>2</sup> ou ml	Déperditions W/K
Toitures	W/(m <sup>2</sup> paroi.K)	0,63	732,9	461,29
Murs	W/(m <sup>2</sup> paroi.K)	0,15	2 058,9	306,25
Baies en hiver	W/(m <sup>2</sup> paroi.K)	1,44	322	462,41
Planchers bas	W/(m <sup>2</sup> paroi.K)	0,2	604,9	118
Ponts thermiques	W/(mlPT.K)	0,3	1 848,6	557,87
Débit ventilation par système en hiver	m <sup>3</sup> /h	5 316,62		1 807,65
Débit spécifique perméabilité en hiver	m <sup>3</sup> /h	9 098,29		3 093,42
Total déperditions	W/K			6 806,89
Total déperditions ramené à la S <sub>RT</sub>	W/(m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> .K)			3,04

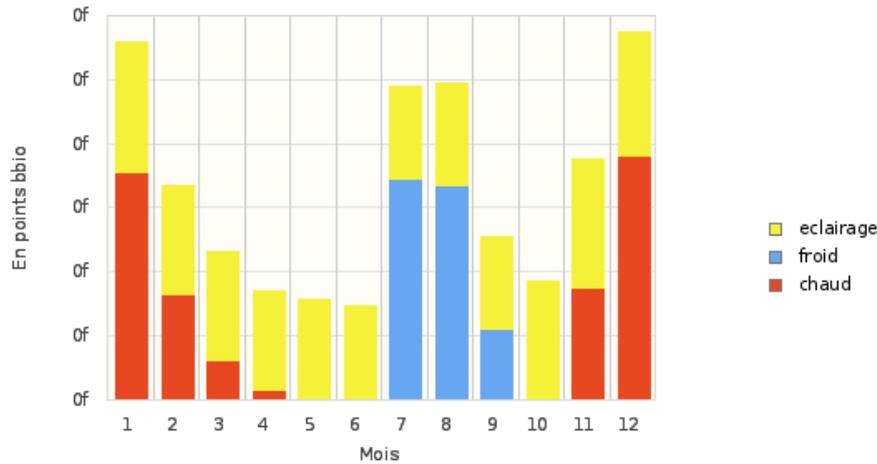
Répartitions déperditives %



Les déperditions dues à la ventilation sont ici conventionnelles (double flux avec efficacité à 50%)

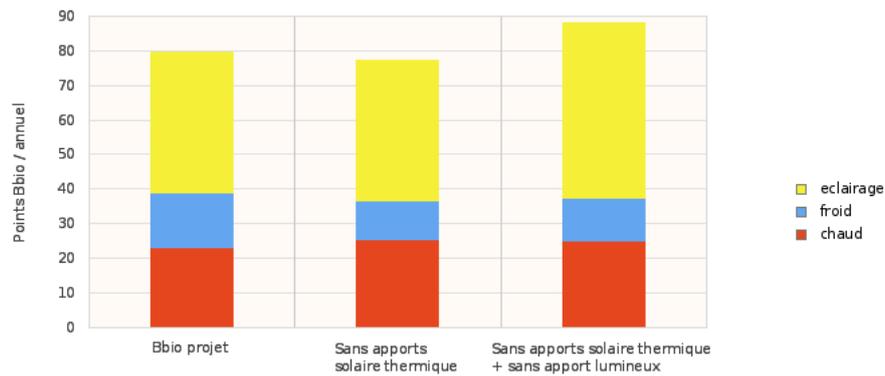
## Répartition mensuelle du besoin bioclimatique Bbio par bâtiment (en points Bbio)

Bâtiment 1



## Impact des apports solaires et lumineux sur le besoin bioclimatique Bbio du bâtiment

Bâtiment 1



*Bbio projet* : représente le besoin bioclimatique réglementaire de votre projet

*Sans apports thermiques* : représente le besoin bioclimatique sans prise en compte des apports solaires thermiques des baies (facteurs solaires  $Sw$  des baies = 0)

*Sans apports thermiques et lumineux* : représente le besoin bioclimatique sans prise en compte des apports solaires thermiques et lumineux des baies (facteurs solaires  $Sw_{sp}$  et  $Sw_{ap}$  des baies égal à 0, Transmission lumineuses  $Tli = 0$ ).

## Données sur la perméabilité à l'air

Bâtiment 1

### (niveau bâtiment)

Bâtiment 1		
$Q_{4Pa}$ surf parois hors plancher bas	$m^3/(h.m^2)$ sous $4Pa$	1,7
At bât Surface déperditive hors plancher bas	$m^2$	3 113,7
$Q_{4Pa} \times AT_{bât}$ rapportée à la $S_{RT}$	$(m^3/h \text{ sous } 4Pa)/m^2 S_{RT}$	2,36

### (niveau zones)

Zone 1		
$Q_{4Pa}$ surf parois hors plancher bas	$m^3/(h.m^2)$ sous $4Pa$	1,7
At bât Surface déperditive hors plancher bas	$m^2$	3 113,7
$Q_{4Pa} \times AT_{bât}$ rapportée à la $S_{RT}$	$(m^3/h \text{ sous } 4Pa)/m^2 S_{RT}$	2,36

## Données sur l'inertie thermique

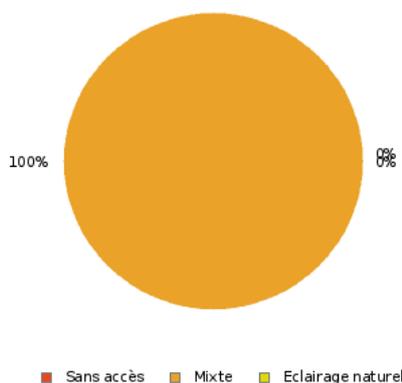
Bâtiment 1

Bâtiment 1	
Zones / Groupes	Classe d'inertie quotidienne
Zone 1 / Groupe CLIM-CE2	Moyenne
Zone 1 / Groupe NON CLIM-CE1	Personnalisé : Amq surf (m <sup>2</sup> ) = 1,2, Cm q surf (kJ/K.m <sup>2</sup> ) = 215,2

## Répartition des groupes du bâtiment vis-à-vis de l'éclairage naturel

Bâtiment 1

Zones / Groupes	Position du groupe en terme d'accès à l'éclairage	S <sub>RT</sub> (m <sup>2</sup> )
Zone 1 / Groupe CLIM-CE2	Mixte	1 695
Zone 1 / Groupe NON CLIM-CE1	Mixte	546,6



## Données d'éclairage naturel par groupe, nombre d'heures sur l'année d'autonomie en lumière naturelle selon le nombre de lux requis dans les locaux

Bâtiment 1

Zone 1	Lorsque l'éclairage artificiel est autorisé (lecl=1)			
	de nuit	de jour		Autonomie en lumière du jour (% nombre d'heures en journée au dessus de 300 lux)
Eclairage naturel et autonomie lumière du jour (h/an)	Eclairage naturel = 0 lux (de nuit)	Eclairage naturel ≤ 300 lux	Eclairage naturel > 300 lux	
Groupe CLIM-CE2	165	23	2 422	99,1 %
Groupe NON CLIM-CE1	165	179	2 266	92,7 %
Nombre d'heures/an éclairage non autorisé de la zone (convention lecl=0)	-3 540	Nombre d'heures/an éclairage autorisé de la zone (convention)		12 300

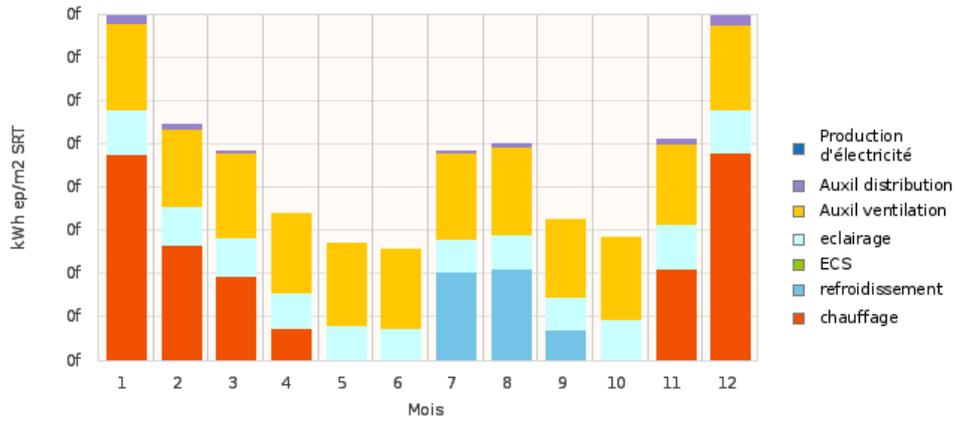


Cet indicateur est hors programmation du calcul réglementaire (Bbio, Cep). Il représente la capacité des groupes du bâtiment à accéder à l'éclairage naturel. Pour rappel de la méthode Th-BCE 2012, le seuil d'autonomie lumineuse du groupe est pris par convention à 300 lux.

## Indicateurs pédagogiques de présentation de la consommation conventionnelle d'énergie Cep

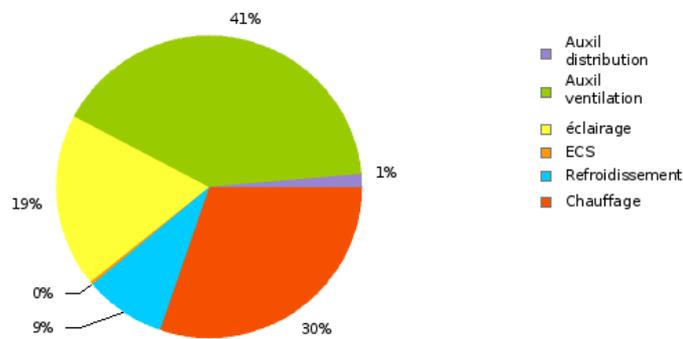
### Répartition mensuelle des postes de consommations conventionnelles d'énergie et de production d'énergie entrant dans le calcul de Cep

Bâtiment 1



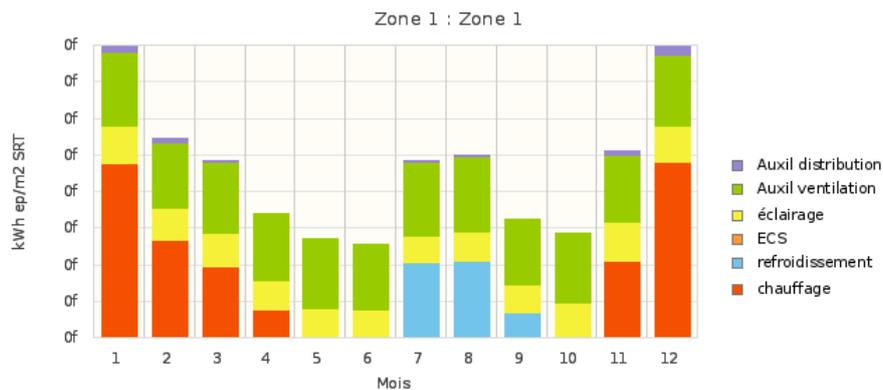
### Répartition annuelle des postes de consommations conventionnelles d'énergie dans le calcul de Cep pour le bâtiment

Bâtiment 1



### Répartition mensuelle des postes de consommations conventionnelles d'énergie des zones

Bâtiment 1

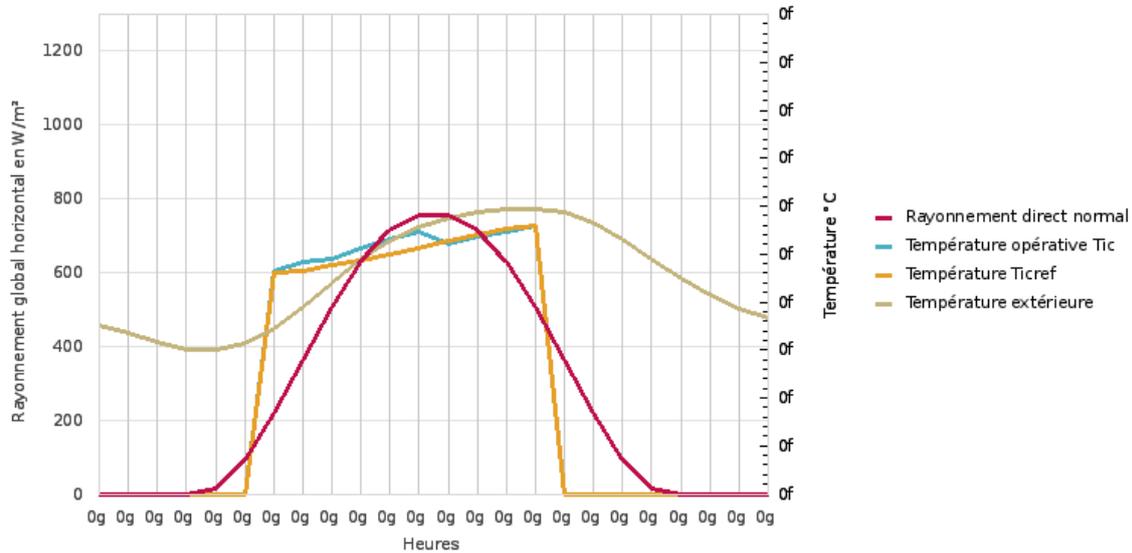


## Indicateurs de présentation de la température intérieure conventionnelle atteinte en été Tic

Bâtiment 1

Evolution horaire des températures atteintes en été de Tic et Tic<sub>réf</sub> sur le dernier jour de la séquence la plus chaude pour les groupes du bâtiment, de catégorie CE1

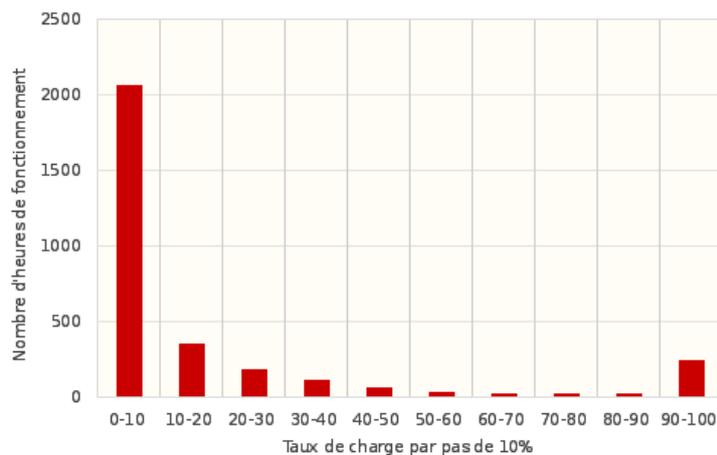
Groupe : Groupe NON CLIM-CE1



Tic est la température opérative pour le jour le plus chaud, Tic<sub>réf</sub> est la température opérative de référence pour le jour le plus chaud. Le calcul des températures est mené conformément à la méthode Th-BCE 2012 : calcul mené sur 4 semaines consécutives commençant début juin avec une température initiale de masse de 26°C. Pour le résidentiel, on retient les résultats du 7ème jour (dimanche) de la 4ème semaine, et pour le non résidentiel du 5ème jour (vendredi) de la 4ème semaine. Le rayonnement global horizontal prend en compte le rayonnement direct horizontal et le rayonnement diffus horizontal.

## Données techniques sur le taux de charge des générateurs de chauffage, de froid et/ou d'eau chaude sanitaire du projet

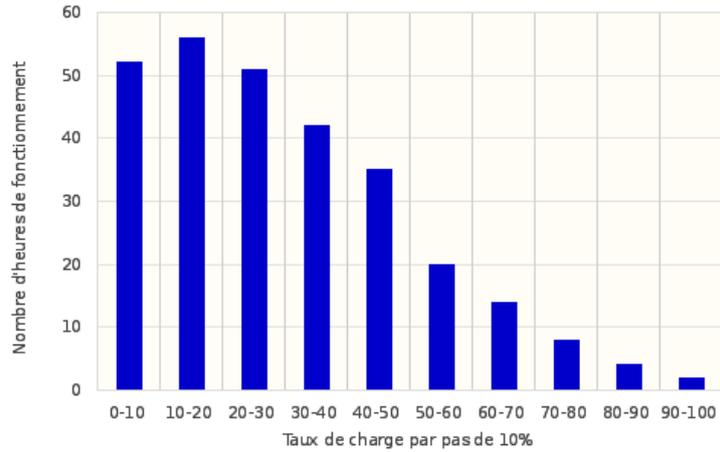
Générateur : "PAC réversible air - eau", mode chauffage



- Nombre d'heures annuelles à taux de charge nulle : 725

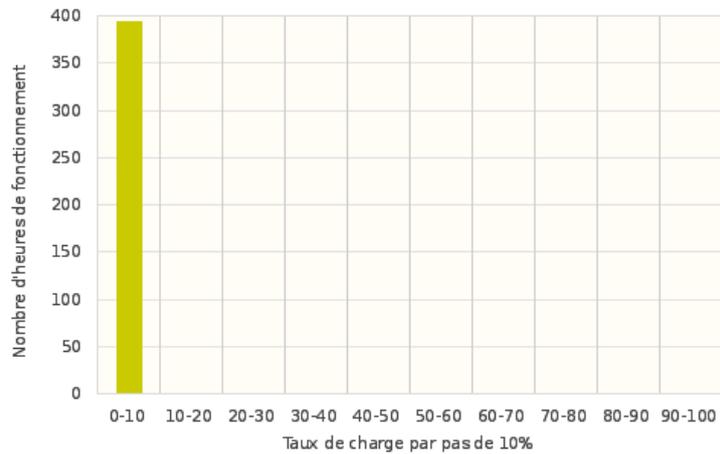
- Nombre d'heures annuelles hors fonctionnement : 4944

Générateur : "*PAC réversible air - eau*", mode refroidissement



- Nombre d'heures annuelles à taux de charge nulle : 1852
- Nombre d'heures annuelles hors fonctionnement : 6624

Générateur : "*Effet Joule*", mode ECS



- Nombre d'heures annuelles à taux de charge nulle : 8367
- Nombre d'heures annuelles hors fonctionnement : 0

## Chapitre 4 : Enveloppe, équipements, génération et résultats détaillés

Bâtiment 1 (1 zone)

### Données récapitulatives sur les parois

#### Parois opaques

Tous traitements thermiques de l'enveloppe du bâtiment

Type paroi	Nature paroi	Libellé paroi	Indicateur système constructif du bâti	Epaisseur isolant (cm)	Résistance thermique totale des isolants (m <sup>2</sup> .K/W)	Origine de la donnée	U paroi - U global	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Donnant sur espace
<b>Parois verticales opaques</b>	Mur extérieur	Murs ext	Isolation thermique par l'intérieur	15	5	Marquage CE système 1+	0,19	693,22	L'extérieur
<b>Parois verticales opaques</b>	Porte extérieure	Porte	Autre : Porte	0	0	Marquage CE système 1+	1,5	8,73	L'extérieur
<b>Total parois verticales</b>								<b>701,95</b>	
<b>Planchers bas</b>	Autre	NDC_Plancher Béton brut		0	0	Marquage CE système 1+	2,69	159,54	Espace tampon non solarisé LNC ( <b>b=0.74</b> )
<b>Planchers bas</b>	Autre	NDC_Plancher Béton isolé		10	2,63	Marquage CE système 1+	0,33	384,84	Espace tampon non solarisé LNC ( <b>b=0.81</b> )
<b>Planchers bas</b>	Autre	NDC_Plancher Béton isolé		10	2,63	Marquage CE système 1+	0,32	178,99	Espace tampon non solarisé LNC ( <b>b=0.54</b> )
<b>Planchers bas</b>	Sous-sol	NDC_Plancher bas_TP		10	3,33	Marquage CE système 1+	0,17	318,02	L'extérieur
<b>Planchers bas</b>	Sous-sol	NDC_Plancher bas_TP		10	3,33	Marquage CE système 1+	0,27	70,81	L'extérieur
<b>Planchers bas</b>	Autre	NDC_Plancher Béton isolé		10	2,63	Marquage CE système 1+	0,33	34,89	L'extérieur
<b>Planchers bas</b>	Autre	NDC_Plancher Béton brut		0	0	Marquage CE système 1+	1,96	2,17	Espace tampon non solarisé LNC ( <b>b=0.33</b> )
<b>Total planchers bas</b>								<b>1 149,26</b>	
<b>Planchers hauts</b>	Terrasse	NDC_Plancher Haut		15	5	Marquage CE système 1+	0,19	188,48	L'extérieur
<b>Total planchers hauts</b>								<b>188,48</b>	
<b>Parois sur locaux non chauffés</b>	Autre	Cloison isolé		0	0	Marquage CE système 1+	0,37	1 356,95	Espace tampon non solarisé LNC ( <b>b=0.28</b> )
<b>Total parois sur locaux non chauffés</b>								<b>1 356,95</b>	

Présence de végétalisation sur au moins une des parois : **Sans objet**

#### Parois vitrées (Sud)

Libellé paroi vitrée	Type paroi vitrée	Type protection mobile et gestion	Type de menuiserie	Type de vitrage	Ug vitrage (W/m <sup>2</sup> .K)	Origine de la donnée Ug	Uw_sp ou Uw_ap réel de la baie	Origine de la donnée Uw_sp ou Uw_ap	Facteurs solaires Sw_sp ou Sw_ap	Trans. lumineuse TI	Surface totale	Donnant sur espace
<b>Fenêtre NDC</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,4	0,7	86,15	L'extérieur
<b>Fenêtre NDC</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,32	0,47	7,5	L'extérieur
<b>Fenêtre NDC</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,38	0,48	5,88	L'extérieur
<b>Fenêtre NDC</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,39	0,44	4,23	L'extérieur

Libellé paroi vitrée	Type paroi vitrée	Type protection mobile et gestion	Type de menuiserie	Type de vitrage	Ug vitrage (W/m <sup>2</sup> .K)	Origine de la donnée Ug	Uw_sp ou Uw_ap réel de la baie	Origine de la donnée Uw_sp ou Uw_ap	Facteurs solaires Sw_sp ou Sw_ap	Trans. lumineuse TI	Surface totale	Donnant sur espace
<b>Fenêtre NDC</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,39	0,66	2,5	L'extérieur
<b>Total Verticales Sud</b>											<b>106,26</b>	

### Parois vitrées (Ouest)

Libellé paroi vitrée	Type paroi vitrée	Type protection mobile et gestion	Type de menuiserie	Type de vitrage	Ug vitrage (W/m <sup>2</sup> .K)	Origine de la donnée Ug	Uw_sp ou Uw_ap réel de la baie	Origine de la donnée Uw_sp ou Uw_ap	Facteurs solaires Sw_sp ou Sw_ap	Trans. lumineuse TI	Surface totale	Donnant sur espace
<b>Fenêtre NDC</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,4	0,7	68,05	L'extérieur
<b>Fenêtre NDC</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,38	0,66	20	L'extérieur
<b>Fenêtre NDC</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,38	0,46	6,35	L'extérieur
<b>Total Verticales Ouest</b>											<b>94,4</b>	

### Parois vitrées (Nord)

Libellé paroi vitrée	Type paroi vitrée	Type protection mobile et gestion	Type de menuiserie	Type de vitrage	Ug vitrage (W/m <sup>2</sup> .K)	Origine de la donnée Ug	Uw_sp ou Uw_ap réel de la baie	Origine de la donnée Uw_sp ou Uw_ap	Facteurs solaires Sw_sp ou Sw_ap	Trans. lumineuse TI	Surface totale	Donnant sur espace
<b>Fenêtre NDC</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,4	0,7	75,1	L'extérieur
<b>Fenêtre NDC-sans protection</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,32	0,5	35,25	L'extérieur
<b>Fenêtre NDC</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,38	0,39	8,46	L'extérieur
<b>Fenêtre NDC</b>	Fenêtre	Volet avec gestion manuelle non motorisée	Bois	DV 12_4_12 PE Air	1,2	Produit marqué CE de valeur déclarée Ug,d	1,5	Calcul Th-Bât	0,28	0,45	2,5	L'extérieur
<b>Total Verticales Nord</b>											<b>121,31</b>	

### Liaisons ponts thermiques

Type de liaison	Libellé liaison	Psi (Ψ) liaison (W/m.K)	Origine de la donnée du Psi (Ψ)	Linéaires (ml)	Donnant sur espace
mur de façade ou de pignon avec plancher bas / façade	ITI 1.1.02-Mur béton ou maç. courante $\psi_1$	0,31	Th Bât fascicule valeurs tabulées	107,19	L'extérieur
mur de façade ou de pignon avec plancher bas / façade	ITI 1.1.02-Mur béton ou maç. courante $\psi_1$	0,31	Th Bât fascicule valeurs tabulées	76,18	Espace tampon non solarisé LNC ( <b>b=0.21</b> )
<b>Total linéaire catégorie type de liaison :</b>				<b>183,37</b>	
mur de façade ou de pignon avec plancher intermédiaire	ITI 2.1.01-Pl. béton ou dalle alvéolée avec surdallage $\psi_2$	0,33	Th Bât fascicule valeurs tabulées	448,07	Espace tampon non solarisé LNC ( <b>b=0.28</b> )
mur de façade ou de pignon avec plancher intermédiaire	ITI 2.1.01-Pl. béton ou dalle alvéolée avec surdallage $\psi_1$	0,33	Th Bât fascicule valeurs tabulées	354,44	Espace tampon non solarisé LNC ( <b>b=0.29</b> )
mur de façade ou de pignon avec plancher intermédiaire	ITI 2.1.01-Pl. béton ou dalle alvéolée avec surdallage $\psi_2$	0,33	Th Bât fascicule valeurs tabulées	265,27	L'extérieur

Type de liaison	Libellé liaison	Psi ( $\Psi$ ) liaison (W/m.K)	Origine de la donnée du Psi ( $\Psi$ )	Linéaires (ml)	Donnant sur espace
mur de façade ou de pignon avec plancher intermédiaire	ITI 2.1.01-Pl. béton ou dalle alvéolée avec surdallage $\psi_1$	0,33	Th Bât fascicule valeurs tabulées	202,27	L'extérieur
Total linéaire catégorie type de liaison :				<b>1 270,05</b>	
mur de façade ou de pignon avec plancher haut	ITI 3.1.01-Mur bas béton avec Pl. béton $\psi_1$	0,72	Th Bât fascicule valeurs tabulées	73,36	L'extérieur
Total linéaire catégorie type de liaison :				<b>73,36</b>	
liaison angle de mur	d.1 - Angle rentrant $\psi_2$	0,09	Th Bât fascicule valeurs tabulées	40,25	L'extérieur
liaison angle de mur	d.1 - Angle rentrant $\psi_1$	0,09	Th Bât fascicule valeurs tabulées	36,9	L'extérieur
liaison angle de mur	d.1 - Angle sortant $\psi_2$	0,01	Th Bât fascicule valeurs tabulées	40,25	L'extérieur
liaison angle de mur	d.1 - Angle sortant $\psi_1$	0,01	Th Bât fascicule valeurs tabulées	40,25	L'extérieur
Total linéaire catégorie type de liaison :				<b>157,65</b>	
liaisons menuiseries / parois opaques (appui, linteau, tableau)	ITI 5.1.1-Appui déporté et men. nu intérieur-compl. isol. derrière appui $\psi_1$	0,13	Th Bât fascicule valeurs tabulées	164,2	L'extérieur
Total linéaire catégorie type de liaison :				<b>164,2</b>	

- Ratio de transmission thermique linéique moyen global Ratio Psi ( $\Psi$ ) des ponts thermiques du bâtiment en  $W/(m^2 \cdot S_{RT} \cdot K)$  : **0,25**



Le ratio psi est la somme des coefficients de transmission thermique linéiques multipliés par leurs longueurs respectives, divisés par la SRT, pour l'intégralité des ponts thermiques linéaires du bâtiment, dus à la liaison d'au moins deux parois, dont l'une au moins est en contact avec l'extérieur ou un local non chauffé. Il ne doit pas excéder la valeur de 0,28  $W/(m^2 \cdot S_{RT} \cdot K)$  dans le cas général.

- Coefficient de transmission thermique linéaire moyen Psi9 ( $\Psi_9$ ) en  $W/(ml \cdot K)$  : **0,41**



Psi9 (9) est la valeur moyenne des ponts thermiques linéiques de tous les planchers intermédiaires d'un bâtiment (liaisons entre planchers intermédiaires et murs donnant sur l'extérieur ou un local non chauffé). Elle ne doit pas excéder la valeur de 0,60. Elle se calcule comme étant la somme du produit de chaque pont thermique linéique par son linéaire respectif, divisé par le linéaire total des ponts thermiques.

## Synthèse des baies

### Synthèse des caractéristiques des baies du bâtiment vis à vis des apports solaires et lumineux

Orientation	Surface totale des baies (m <sup>2</sup> )	dont surface avec protection mobile	dont surface avec masques proches (horizontal ou vertical)	dont surface avec masques lointains (azimutal ou vertical)
Verticales Sud	106,25	106,25	88,65	106,25
Verticales Ouest	94,4	94,4	88,05	94,4
Verticales Nord	121,31	121,31	75,1	121,31
Verticales Est	0	0	0	0
Horizontales	0	0	0	0

### Synthèse des caractéristiques en condition d'été des bâtiments ou partie de bâtiments de type CE1, non climatisés ou climatisés

#### Récapitulatif de la surface totale des baies du bâtiment

Surface totale des baies	Locaux de sommeil (m <sup>2</sup> )		Locaux à occupation passagère (m <sup>2</sup> )	Autres locaux (m <sup>2</sup> )	
	exposés BR1	exposés BR2 ou BR3		exposés BR1	exposés BR2 ou BR3
Verticales Sud	0	0	0	13,51	0
Verticales Ouest	0	0	0	4,23	0
Verticales Nord	0	0	0	0	0
Verticales Est	0	0	0	0	0
Horizontales	0	0	0	0	0

#### Protection mobile et facteur solaire des baies en été les plus défavorables (hors stores vénitiens)

Protection solaire des baies l'été	Locaux de sommeil		Locaux à occupation passagère	Autres locaux	
	exposés BR1	exposés BR2 ou BR3		exposés BR1	exposés BR2 ou BR3
Verticales Sud	--	--	--	0,15	--
	-	-	-	Volet avec gestion manuelle non motorisée	-
Verticales Ouest	--	--	--	0,15	--
	-	-	-	Volet avec gestion manuelle non motorisée	-

Présence de stores vénitiens sur au moins une des baies : Sans objet

## FEUILLETS EQUIPEMENTS

Données de synthèse par bâtiment et par zone (les 2 plus importantes en terme de surface affichées)

### Bâtiment : "Bâtiment 1"

Nombre total de zones du bâtiment : 1

#### Identification de la zone :

Nom de la zone : **Zone 1**

Usage de la zone : **Industrie - 8h à 18h**

Surface de la zone  $S_{RT}$  : **2241.6 m<sup>2</sup>**

### Données sur les équipements de ventilation - (Zone 1)

#### Type de système mécanique de ventilation

Dénomination commerciale principale du système de ventilation : **Ventilation double flux**

Type de système de ventilation	Présence du système ? (O/N)
Groupe de ventilation simple flux SF (SF extraction ou SF insufflation)	Oui
dont hygroréglable type A	Non
dont hygroréglable type B	Non
Groupe de ventilation double flux DF	Non
Centrale de traitement d'air à débit constant CTA DAC	Oui
Centrale de traitement d'air à débit constant CTA DAV	Non
Ventilation naturelle par conduits	Non
Groupe d'assistance mécanique ventilation hybride	Non
Ventilation mécanique double flux thermodynamique	Non
Unité de toiture avec système de ventilation DF à 2, 3 ou 4 volets	Non
Groupe de ventilation DF avec échangeur individuel	Non
Aération par ouverture des fenêtres	Non

#### Système mécanique CTA / Ventilateur

Ventilation CTA		Débit spécifique conventionnel extrait ou repris	Débit spécifique conventionnel soufflé	Puissance électrique totale du ou des ventilateurs	Efficacité de l'échangeur	Origine de la donnée de l'efficacité	Présence d'un ByPass de l'échangeur	Puissance électrique de l'échangeur	Mélange Taux d'air neuf
		m <sup>3</sup> /h	m <sup>3</sup> /h	W	%			W	%
Ventilation 1	Occupation	8 690	8 690	6 600	80	Justifiée par un essai par laboratoire indépendant	Oui	Sans objet	100
	Inoccupation	869	869	3 100					
VMC	Occupation	1 400	0	500	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	100
	Inoccupation	1 400	0	250					

Type de niveau de pression dans le réseau : **Réseau en pression standard (autres cas)**

Présence d'une fonction de rafraîchissement nocturne associé au bouche-conduit : -

#### Niveaux caractéristiques des bouches conduits et réseaux de ventilation

Groupes	Type de bouche	Coefficient de déperditions dans le conduit	Valeur Cdep	Classe d'étanchéité du réseau	Type de régulation	Coefficient de réduction de débit Cndbnr	Résistance th. des réseaux hors volume chauffé (m <sup>2</sup> .K/W)	Emetteur(s) lié(s) à la bouche conduit
Groupe CLIM-CE2.	Soufflage	Par défaut	Sans objet	Classe B	Aucune régulation des débits	Sans objet	1,2	air chaud et air froid non simultané
Groupe CLIM-CE2.	Repris extraction	Par défaut	Sans objet	Classe B	Aucune régulation des débits	Sans objet	1,2	néant
Groupe NON CLIM-CE1.	Repris extraction	Cdep avis technique ou équivalent	1,1	Classe B	Dispositif de détection du local	Sans objet	1,2	néant
Groupe NON CLIM-CE1.	Repris extraction	Par défaut	Sans objet	Classe B	Aucune régulation des débits	Sans objet	1,2	néant
Groupe NON CLIM-CE1.	Soufflage	Par défaut	Sans objet	Classe B	Aucune régulation des débits	Sans objet	1,2	air chaud

## Données sur l'éclairage

## Bâtiment : Bâtiment 1

Groupe : Groupe CLIM-CE2

Libellé	Usage du local éclairage	Ratio de surface utile du local	Part du local ayant accès à la lumière naturelle	Type de gestion en fonction de l'éclairage naturel	Dimensionnement		Gestion de l'éclairage	
					Puissance totale d'éclairage installée dans le local	Puissance totale des auxiliaires d'éclairage (appareillage et périphériques)	Mode de commande	Type de régulation
-	-	%	%	-	W/m <sup>2</sup>	W/m <sup>2</sup>	-	-
Opérateur 1_Bureau - usage 33	Bureaux standard	1,45	0	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 3_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	7,01	0	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
PCS_Bureau - usage 33	Bureaux standard	1,08	91	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
PCS 1_Bureau - usage 33	Bureaux standard	0,91	96	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 14_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	0,56	0	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Opérateur 2_Bureau - usage 33	Bureaux standard	2,45	0	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Coin restauration_Service - usage 33	Locaux de services	3,14	59	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 3 1_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	2,66	0	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
HALL_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	3,91	95	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 3 2_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	0,57	0	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Bureaux d'exploitation_Bureau - usage 33	Bureaux standard	8,46	51	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 6_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	5,48	17	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 6 4_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	3,41	61	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Bureau 1_Bureau - usage 33	Bureaux standard	7,37	77	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 6 8_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	3,63	0	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 6 9_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	3,64	64	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Bureau 1 2_Bureau - usage 33	Bureaux standard	7,37	77	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 11_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	4,96	19	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
SDR 1_Bureau - usage 33	Bureaux standard	1,61	70	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
SDR_Bureau - usage 33	Bureaux standard	2,21	100	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 13_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	0,82	0	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 1_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	1,97	78	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Salle de réunion_Bureau - usage 33	Bureaux standard	3,63	93	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour

Libellé	Usage du local éclairage	Ratio de surface utile du local	Part du local ayant accès à la lumière naturelle	Type de gestion en fonction de l'éclairage naturel	Dimensionnement		Gestion de l'éclairage	
					Puissance totale d'éclairage installée dans le local	Puissance totale des auxiliaires d'éclairage (appareillage et périphériques)	Mode de commande	Type de régulation
-	-	%	%	-	W/m <sup>2</sup>	W/m <sup>2</sup>	-	-
Circulation_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	0,9	0	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
SDR 1_1_Bureau - usage 33	Bureaux standard	3,5	85	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 11_3_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	3,64	0	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Circulation 1_3_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	1,97	78	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
SDR 2_Bureau - usage 33	Bureaux standard	3,56	87	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Salle de visite et vitrine IT_Bureau - usage 33	Bureaux standard	6,6	71	Gestion non fractionnée	10	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour

## Groupe : Groupe NON CLIM-CE1

Libellé	Usage du local éclairage	Ratio de surface utile du local	Part du local ayant accès à la lumière naturelle	Type de gestion en fonction de l'éclairage naturel	Dimensionnement		Gestion de l'éclairage	
					Puissance totale d'éclairage installée dans le local	Puissance totale des auxiliaires d'éclairage (appareillage et périphériques)	Mode de commande	Type de régulation
-	-	%	%	-	W/m <sup>2</sup>	W/m <sup>2</sup>	-	-
SDB 1_Sanitaires collectifs - usage 33	Sanitaire, Vestiaire	1,9	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Sanitaires_Sanitaires collectifs - usage 33	Sanitaire, Vestiaire	3,21	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Vestiaires_Sanitaires collectifs - usage 33	Sanitaire, Vestiaire	9,42	42	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Kitchenette_Service - usage 33	Locaux de services	2,1	100	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Sanitaires_1_Sanitaires collectifs - usage 33	Sanitaire, Vestiaire	3,21	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Local ménage_Service - usage 33	Locaux de services	1,55	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Tisanderie_Service - usage 33	Locaux de services	3,87	72	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Sanitaires 1_Sanitaires collectifs - usage 33	Sanitaire, Vestiaire	3,21	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Local ménage 1_Service - usage 33	Locaux de services	2,09	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Local stockage_Service - usage 33	Locaux de services	2,06	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Vestiaires_Sanitaires collectifs - usage 33	Sanitaire, Vestiaire	4,5	65	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Tisanderie_2_Service - usage 33	Locaux de services	3,87	72	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Sanitaires 1_2_Sanitaires collectifs - usage 33	Sanitaire, Vestiaire	3,21	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Local stockage 1_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	1,73	0	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Local ménage 1_1_Service - usage 33	Locaux de services	2,91	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Vestiaires 1_Sanitaires collectifs - usage 33	Sanitaire, Vestiaire	7,57	39	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour

Libellé	Usage du local éclairage	Ratio de surface utile du local	Part du local ayant accès à la lumière naturelle	Type de gestion en fonction de l'éclairage naturel	Dimensionnement		Gestion de l'éclairage	
					Puissance totale d'éclairage installée dans le local	Puissance totale des auxiliaires d'éclairage (appareillage et périphériques)	Mode de commande	Type de régulation
-	-	%	%	-	W/m <sup>2</sup>	W/m <sup>2</sup>	-	-
Sanitaires 2_Sanitaires collectifs - usage 33	Sanitaire, Vestiaire	3,21	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Tisanderie 2_Service - usage 33	Locaux de services	6,12	48	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
LT 7_Circulation Accueil - usage 33	Circulation Accueil	2,59	100	Gestion non fractionnée	2	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Sanitaires 2_2_Sanitaires collectifs - usage 33	Sanitaire, Vestiaire	3,21	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour
Tisanderie 1_Service - usage 33	Locaux de services	1,87	0	Gestion non fractionnée	4	0	Interrupteur manuel / marche arrêt	Gestion manuelle avec la lumière du jour

## Données sur les équipements de chauffage - (Zone 1)

### Type d'énergie des générateurs de chaud raccordés à la zone

- Electrique à effet joule
- Electrique thermodynamique

### Mode de production

Mode de production du chauffage : **Collectif par bâtiment**

### Emetteurs de chauffage des groupes de la zone

-- Pas de données émetteur groupe de chauffage pour cette zone --

### Détail des émetteurs de chauffage

Caractéristiques techniques principales des émetteurs dans bouches conduits, en soufflage d'air chaud

Groupes	Emetteurs	Hauteur du plafond du local	Ratio de pertes au dos des émetteurs	Classe de variation spatiale	Variation spatiale de l'émetteur si classe perso.	Statut de la variation temporelle	Variation temporelle de l'émetteur	Stratégie de régulation de l'émetteur
-	-	-	%	-	°C	-	°C	-
Groupe CLIM-CE2	Groupe 1_Emetteur 1	Local de moins de 4 mètres sous plafond	0	Classe B2	-	Valeur certifiée	0,1	-
Groupe NON CLIM-CE1	Groupe NC_Emetteur 1	Local de moins de 4 mètres sous plafond	0	Classe B3	-	Valeur par défaut	-	Permettant un arrêt total de l'émission

### Distribution de chauffage du groupe

-- Pas de données "Niveau distribution groupe de chauffage" pour cette zone --

### Niveau groupe de chauffage

Programmation de la relance pour le chauffage

Groupes	Programmation de la relance pour le chauffage
Groupe CLIM-CE2	Horloge à heure fixe associée à un contrôle de l'ambiance
Groupe NON CLIM-CE1	Horloge à heure fixe associée à un contrôle de l'ambiance

## Données sur les équipements de froid - (Zone 1)

### Type d'énergie des générateurs de froid raccordés à la zone

- Electrique thermodynamique

### Emetteurs de froid des groupes de la zone

-- Pas de données sur les équipements de froid (émetteurs groupe de froid) pour cette zone --

## Détail des émetteurs de froid

### Distribution de froid du groupe

Nota : Limitation à 2 groupes (les plus représentatifs) avec limitation à 3 distributions de froid par groupe

-- Pas de données "Distribution de froid du groupe" pour cette zone --

### Niveau groupe de froid

#### Programmation de la relance pour le refroidissement

Groupes	Programmation de la relance pour le refroidissement
Groupe CLIM-CE2	Horloge à heure fixe associée à un contrôle de l'ambiance

## Données sur les émetteurs Eau Chaude Sanitaire - (Zone 1)

### Niveau groupe émetteur eau chaude sanitaire

S'appliquant à une saisie détaillée des émetteurs eau chaude sanitaire du groupe (robinets et appareils sanitaires)

Groupes	Surface du groupe desservie par un émetteur ECS équivalent (en logements collectifs)	Nombre de logements desservis par l'émetteur ECS (en logements collectifs)	Part des besoins d'ECS passant par des mélangeurs	Part des besoins d'ECS passant par des mitigeurs thermostatiques et des mitigeurs mécaniques économes	Part des besoins d'ECS passant par des robinets électroniques et les temporisateurs	Type d'appareils sanitaires ECS lié à l'émetteur
	m <sup>2</sup>	-	%	%	%	-
Zone 1 - Groupe NON CLIM-CE1			0	1	0	Sans objet

### Niveau distribution d'eau chaude sanitaire du groupe

Groupes	Nombre de distributions du groupe d'ECS connectés à l'émetteur équivalent	Longueur totale du réseau de distribution du groupe d'ECS situé en volume chauffé	Longueur totale du réseau de distribution du groupe d'ECS situé hors volume chauffé	Diamètre intérieur de la distribution du groupe d'ECS	Température de la distribution d'ECS du groupe	Identifiant du ballon décentralisé du PCAD CESCO ou CESCOI éventuel associé	Espace tampon éventuel associé
	-	m	m	mm	°C	-	-
Groupe NON CLIM-CE1	1	valeur par défaut	0	12	50	-	-

## FEUILLETS GENERATION

Générateurs principaux affectés au chauffage au refroidissement et à la production sanitaire

### Génération : "Génération 1"

### Fonctionnement de la génération (Chauffage / refroidissement / ECS)

	Unité	Projet
Priorité de fonctionnement des générateurs pour la génération	-	Sans priorité
Type de raccordement des générateurs entre eux	-	Avec isolement
Type de raccordement des générateurs aux réseaux de distribution	-	Avec possibilité d'isolement
Position de la génération	-	En volume chauffé
Gestion de la température de génération en chauffage	-	Fonctionnement à température moyenne des réseaux de distribution
Gestion de la température de génération en refroidissement	-	Fonctionnement à température moyenne des réseaux de distribution
Température de fonctionnement de la génération en ECS (pour les générateurs instantanés)	°C	50

### Réseau de distribution intergroupe relié à la génération

Type de réseau intergroupe	Réseaux intergroupes connectés à la génération
Chaud	ch
Froid	fr
ECS	Génération 1_ECS Sans perte

### Générateurs affectés au chauffage et/ou à la production d'ECS

#### Générateurs électriques direct à effet joule

	Unité	Effet Joule
Catégorie du générateur	-	Générateurs électriques à effet joule (convecteurs, panneaux rayonnants, plancher rayonnant, plafond rayonnant, ...)
Poste de consommation assurée par le générateur	-	ECS instantanée
Nombre de générateurs identiques	-	1
Puissance max. du générateur électrique	kW	10

#### Générateurs thermodynamiques électriques autres : PAC réversible à compression (chauffage et refroidissement)

	Unité	PAC réversible air - eau
Marque du générateur	-	-donnée non disponible-
Dénomination commerciale du générateur	-	PAC réversible air - eau
Nombre de générateurs identiques	-	2
Catégorie du générateur	-	PAC réversible à compression (chauffage et refroidissement)
Type de générateur électrique	-	PAC réversible air / eau
Poste de consommation assurée par le générateur (service du générateur)	-	Chauffage et refroidissement (Réversibilité)
Le COP mode chauffage est issu d'une matrice de performance (autres points que valeur par défaut)	-	Non
Statut des données des valeurs de performance en chauffage	-	Aucune valeur certifiée ou mesurée
Température source amont du COP Pivot chauffage	°C	-
Température source aval du COP Pivot	°C	-
COP chauffage à la valeur pivot source amont / aval	-	3,5
Statut de la valeur pivot chauffage	-	Valeur déclarée
Puissance absorbée des machines chauffage	kW	30
Fonctionnement du compresseur en chauffage	-	Cycle marche arrêt du compresseur
Température limite de fonctionnement des sources	°C	Pas de limite
Part de la puissance électrique des auxiliaires dans la puissance électrique totale en chauffage	%	Valeur par défaut
Statut origine de la donnée	-	Valeur par défaut

	Unité	PAC réversible air - eau
Typologie du système d'émission de chauffage	-	Légère : Ventilo-convecteurs, Plancher et plafond d'inertie faible
L'EER est issu d'une matrice de performance (autres points que valeur par défaut)	-	Non
Statut des données des valeurs de performance en refroidissement	-	Aucune valeur certifiée ou mesurée
Température source amont de l'EER Pivot refroidissement	°C	-
Température source aval de l'EER Pivot refroidissement	°C	-
EER à la valeur pivot source amont / aval	-	2,7
Statut de la valeur pivot refroidissement	-	Valeur déclarée
Puissance absorbée des machines mode refroidissement	kW	35
Fonctionnement du compresseur en mode refroidissement	-	Cycle marche arrêt du compresseur
Température limite de fonctionnement des sources en refroidissement	°C	Pas de limite sur les températures de source
Part de la puissance électrique des auxiliaires dans la puissance électrique totale en refroidissement	%	Valeur par défaut
Statut origine de la donnée	-	Valeur par défaut
Typologie du système d'émission de refroidissement	-	Légère : Ventilo-convecteurs, Plancher et plafond d'inertie faible
Caractéristiques source amont :		
Puissances des auxiliaires des sources amont	W	100

## Générateurs affectés à la production de froid

Pas de générateurs de ce type ou présence de générateurs Titre V non représentés pour cette génération

## Données sur la production d'eau chaude sanitaire

### Type et mode de production d'eau chaude sanitaire

- ECS instantanée

Pas de générateurs de ce type ou présence de générateurs Titre V non représentés pour cette génération

## Données sur les réseaux de distribution intergroupe

Raccordé au niveau du projet et peut être commun à plusieurs bâtiments et relié à une et une seule génération

Réseau de chauffage	Unité	ch
<b>Génération liée au réseau</b>	-	Génération 1
Type de réseau de distribution intergroupe	-	Réseau de distribution physique
Longueur de réseau de distribution intergroupe en volume chauffé	ml	0
Longueur de réseau de distribution intergroupe hors volume chauffé	ml	100
Coefficient de déperditions linéaire moyen du réseau pour le chauffage en volume chauffé	W/mK	0
Classe d'isolation déduite du réseau pour le chauffage en volume chauffé	-	non renseigné
Coefficient de déperditions linéaire moyen du réseau pour le chauffage hors volume chauffé	W/mK	0,19
Classe d'isolation déduite du réseau pour le chauffage hors volume chauffé	-	4
Mode de régulation gestion du circulateur du réseau intergroupe en chauffage	-	Vitesse variable et maintien du réseau à pression différentielle constante
Puissance du circulateur du réseau intergroupe en chauffage	W	1 000
Espace tampon éventuel associé	-	GT

Réseau de refroidissement	Unité	fr
<b>Génération liée au réseau</b>	-	Génération 1
Type de réseau de distribution intergroupe	-	Réseau de distribution physique
Longueur de réseau de distribution intergroupe en volume chauffé	ml	0
Longueur de réseau de distribution intergroupe hors volume chauffé	ml	100
Coefficient de déperditions linéaire moyen du réseau pour le refroidissement en volume chauffé	W/mK	0
Classe d'isolation déduite du réseau pour le refroidissement en volume chauffé	-	non renseigné
Coefficient de déperditions linéaire moyen du réseau pour le refroidissement hors volume chauffé	W/mK	0.19
Classe d'isolation déduite du réseau pour le refroidissement hors volume chauffé	-	4
Mode de régulation gestion du circulateur du réseau intergroupe en refroidissement	-	Vitesse variable et maintien du réseau à pression différentielle constante
Puissance du circulateur du réseau intergroupe de froid	W	1 000
Espace tampon éventuel associé	-	-

Réseau eau chaude sanitaire	Unité	Génération 1_ECS Sans perte
<b>Génération liée au réseau</b>	-	Génération 1
Type de réseau de distribution intergroupe	-	Pas de réseau intergroupe
Longueur de réseau de distribution intergroupe bouclé ou tracé en volume chauffé	ml	-
Longueur de réseau de distribution intergroupe bouclé ou tracé hors volume chauffé	ml	-
Coefficient de transfert thermique linéique spécifique de la distribution intergroupe d'ECS	W/mK	-
Classe d'isolation déduite du réseau pour l'eau chaude sanitaire	-	non renseigné
Présence de réchauffeur de boucle	-	Non
Type de gestion des circulateurs du réseau de distribution intergroupe d'ECS	-	Pas de gestion
Puissance des circulateurs du réseau intergroupe bouclé d'ECS	W	0
Identifiant du PCAD CESCAI éventuel associé	-	-
Espace tampon éventuel associé	-	-

## Résultats sorties détaillées

### Bâtiment 1

Les 5 bâtiments les plus représentatifs du projet

### Résultats détaillés des consommations annuelles par poste et par énergie pour le bâtiment

Bâtiment 1		SRT 2241,6 m <sup>2</sup>	Consommations et productions annuelles du bâtiment par poste et par type d'énergie exprimée en énergie primaire (kWh ep/m <sup>2</sup> SRT)					
			Gaz	FOD	Charbon	Bois	Electricité	Réseau de chaleur
Poste de consommation	Chauffage		0	0	0	0	34	0
	Refroidissement		0	0	0	0	9,7	0
	ECS		0	0	0	0	0,1	0
	Eclairage						21	
	Auxiliaires VMC						45,7	
	Auxiliaires distribution					1,6		
Postes de production	Prod. Photovoltaïque						0	
	Prod. Cogénération						0	

### Résultats détaillés des consommations annuelles par poste et par énergie pour le bâtiment par ZONES

Bâtiment : Bâtiment 1 - Zone : Zone 1		SRT <sup>Z</sup> 2241,6 m <sup>2</sup>	Consommations et productions annuelles du bâtiment (par zones) par poste et par type d'énergie exprimée en énergie primaire (kWh ep/m <sup>2</sup> SRT)					
			Gaz	FOD	Charbon	Bois	Electricité	Réseau de chaleur
Poste de consommation	Chauffage		0	0	0	0	34	0
	Refroidissement		0	0	0	0	9,7	0
	ECS		0	0	0	0	0,1	0
	Eclairage						21	
	Auxiliaires VMC						45,7	
	Auxiliaires distribution					1,6		

### Résultats détaillés des consommations annuelles par poste pour le bâtiment

		SRT m <sup>2</sup>	Consommations annuelles par poste en énergie primaire (kWh ep/m <sup>2</sup> SRT)							Total annuel	
			Chauffage	Refroid.	ECS	Eclairage	Auxiliaires VMC	Aux. distribution	Prod. photov.	Prod. cogénération	
Bâtiment (Bâtiment 1)		2241,6	34	9,7	0,1	21	45,7	1,6	0	0	112,1
Zone 1		2 241,6	34	9,7	0,1	21	45,7	1,6			112,1
Groupe CLIM-CE2		1695	27,3	11,9	0	25,1	40	1,1			105,4
Groupe NON CLIM-CE1		546,6	54,7	2,7	0,6	8	63,4	2,9			132,3

### Résultats détaillés des consommations annuelles par type d'énergie pour le bâtiment

		SRT m <sup>2</sup>	Consommations annuelles par poste en énergie primaire (kWh ep/m <sup>2</sup> SRT)							Total annuel	
			Gaz	FOD	Charbon	Bois	Electricité	Réseau chaleur	Prod. photov.	Prod. cogénération	
Bâtiment (Bâtiment 1)		2241,6	0	0	0	0	112,1	0	0	0	112,1
Zone 1		2241,6	0	0	0	0	112,1	0			112,1
Groupe CLIM-CE2		1695	0	0	0	0	105,5	0			105,5
Groupe NON CLIM-CE1		546,6	0	0	0	0	132,5	0			132,5

### Résultats détaillés du coefficient Cep max du bâtiment

		SRT m <sup>2</sup>	Coefficient Cep max
Bâtiment (Bâtiment 1)		2 241,6	162,7
Zone 1		2 241,6	162,7

### Résultats détaillés des différents postes de consommations mensuelles du bâtiment

		SRT m <sup>2</sup>	Consommation en énergie primaire de chauffage (en kWh ep/m <sup>2</sup> SRT)												Total annuel
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Bâtiment (Bâtiment 1)		2241,6	9,5	5,3	3,9	1,5	0	0	0	0	0	0	4,2	9,6	34
Zone 1		2241,6	9,5	5,3	3,9	1,5	0	0	0	0	0	0	4,2	9,6	34
Groupe CLIM-CE2		1695	7,7	4,1	3,2	1,3	0	0	0	0	0	0	3,1	7,8	27,2
Groupe NON CLIM-CE1		546,6	15	9	6,2	2	0	0	0	0	0	0	7,5	15,1	54,8

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Consommation en énergie primaire de refroidissement (en kWh ep/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> )												Total annuel
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2241,6</b>	0	0	0	0	0	0	4,1	4,2	1,4	0	0	0	9,7
<b>Zone 1</b>	<b>2241,6</b>	0	0	0	0	0	0	4,1	4,2	1,4	0	0	0	9,7
Groupe CLIM-CE2	1695	0	0	0	0	0	0	5,1	5,1	1,7	0	0	0	11,9
Groupe NON CLIM-CE1	546,6	0	0	0	0	0	0	1,1	1,3	0,3	0	0	0	2,7

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Consommation en énergie primaire pour l'ECS (en kWh ep/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> )												Total annuel
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2241,6</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Zone 1</b>	<b>2241,6</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe CLIM-CE2	1695	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe NON CLIM-CE1	546,6	0,1	0,1	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0,1

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Consommation en énergie primaire d'éclairage (en kWh ep/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> )												Total annuel
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2241,6</b>	2,1	1,8	1,8	1,6	1,6	1,5	1,5	1,6	1,5	1,9	2,1	2	21
<b>Zone 1</b>	<b>2241,6</b>	2,1	1,8	1,8	1,6	1,6	1,5	1,5	1,6	1,5	1,9	2,1	2	21
Groupe CLIM-CE2	1695	2,6	2,1	2,1	1,9	1,9	1,7	1,8	1,9	1,8	2,3	2,5	2,5	25,1
Groupe NON CLIM-CE1	546,6	0,7	0,6	0,7	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	8

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Consommation en énergie primaire des auxiliaires de ventilation (en kWh ep/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> )												Total annuel
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2241,6</b>	4	3,6	3,9	3,7	3,8	3,6	4	4,1	3,6	3,8	3,7	3,9	45,7
<b>Zone 1</b>	<b>2241,6</b>	4	3,6	3,9	3,7	3,8	3,6	4	4,1	3,6	3,8	3,7	3,9	45,7
Groupe CLIM-CE2	1695	3,5	3,1	3,4	3,3	3,3	3,1	3,5	3,6	3,2	3,3	3,3	3,4	40
Groupe NON CLIM-CE1	546,6	5,6	4,9	5,4	5,2	5,3	5	5,5	5,6	5,1	5,3	5,2	5,4	63,5

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Consommation en énergie primaire des auxiliaires de distribution (en kWh ep/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> )												Total annuel
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2241,6</b>	0,3	0,2	0,1	0	0	0	0,1	0,1	0	0	0,2	0,4	1,4
<b>Zone 1</b>	<b>2241,6</b>	0,3	0,2	0,1	0	0	0	0,1	0,1	0	0	0,2	0,4	1,4
Groupe CLIM-CE2	1695	0,2	0,1	0,1	0	0	0	0,2	0,2	0,1	0	0,1	0,2	1,2
Groupe NON CLIM-CE1	546,6	0,8	0,6	0,3	0,1	0	0	0	0	0	0	0,4	0,8	3

## Ratio d'Energie Renouvelable par bâtiment

Bâtiment	S <sub>RT</sub>	kWhEF
Bâtiment (Bâtiment 1)	2 241,6	2,5

## Résultats énergies autoconsommées, d'autoconsommation

-- Pas de données --

## Résultats Consommation électriques des usages mobiliers et immobiliers

Indicateurs PEBN	kWhEF/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub>	kWhEF
Consommation électrique des usages mobiliers, en énergie finale	7,3	16363,68
Consommation électrique des usages immobiliers en énergie finale	0	0

## Résultats détaillés des besoins annuels de chaud, froid et d'éclairage du bâtiment

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Besoins annuels (en kWh/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> )			Total annuel
		Chauffage	Refroidissement	Eclairage	
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2241,6</b>	11,5	7,9	8,1	27,5
<b>Zone 1</b>	<b>2241,6</b>	11,5	7,9	8,1	27,5
Groupe CLIM-CE2	1695	8,3	10,5	9,7	28,5
Groupe NON CLIM-CE1	546,6	21,5	0	3,1	24,6

## Résultats détaillés des besoins mensuels de chaud, de froid et d'éclairage pour le bâtiment

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Besoins de Chaud (en kWh ep/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> )												Total annuel
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2241,6</b>	3,6	1,6	0,6	0,2	0	0	0	0	0	0	1,7	3,8	11,5
<b>Zone 1</b>	<b>2241,6</b>	3,6	1,6	0,6	0,2	0	0	0	0	0	0	1,7	3,8	11,5
Groupe CLIM-CE2	1695	2,8	1,1	0,1	0	0	0	0	0	0	0	1,2	3,1	8,3
Groupe NON CLIM-CE1	546,6	5,9	3,3	2,2	0,7	0	0	0	0	0	0	3,5	5,9	21,5

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Besoins de Froid (en kWh ep/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> )												Total annuel
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2241,6</b>	0	0	0	0	0	0	3,5	3,4	1,1	0	0	0	8
<b>Zone 1</b>	<b>2241,6</b>	0	0	0	0	0	0	3,5	3,4	1,1	0	0	0	8
Groupe CLIM-CE2	1695	0	0	0	0	0	0	4,6	4,5	1,5	0	0	0	10,6
Groupe NON CLIM-CE1	546,6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Besoins d'éclairage (en kWh ep/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> )												Total annuel
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2241,6</b>	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	0,8	8,1
<b>Zone 1</b>	<b>2241,6</b>	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	0,8	8,1
Groupe CLIM-CE2	1695	1	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,9	1	1	9,7
Groupe NON CLIM-CE1	546,6	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	3,2

## Résultats détaillés du besoin bioclimatique Bbio et Bbio max en points du bâtiment

	S <sub>RT</sub>	Besoin bioclimatique Bbio (en points)												Total annuel
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2 241,6</b>	11,2	6,7	4,6	3,4	3,1	2,9	9,9	9,9	5,1	3,7	7,5	11,5	79,5
<b>Zone 1</b>	<b>2 241,6</b>	11,2	6,7	4,6	3,4	3,1	2,9	9,9	9,9	5,1	3,7	7,5	11,5	79,5
Groupe CLIM-CE2	1 695	10,6	6,3	4,3	3,6	3,7	3,4	12,6	12,7	6,4	4,5	7,2	11	86,3
Groupe NON CLIM-CE1	546,6	13,1	7,8	5,7	2,6	1,4	1,2	1,3	1,4	1,2	1,4	8,4	13	58,5

Coefficient Bbio max (en points)

	S <sub>RT</sub>	Coefficient Bbio max (en points)
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2 241,6</b>	120,2
Zone (1) - Zone 1	2 241,6	120,2

## Résultats détaillés des besoins d'eau chaude sanitaire bruts sans prise en compte de l'émission pour le bâtiment

	S <sub>RT</sub> m <sup>2</sup>	Besoins d'ECS bruts sans émission (en kWh ep/m <sup>2</sup> S <sub>RT</sub> )												Total annuel
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Bâtiment (Bâtiment 1)</b>	<b>2241,6</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Zone 1</b>	<b>2241,6</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe CLIM-CE2	1695	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe NON CLIM-CE1	546,6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

*Pas de calcul de sensibilité réalisé*